



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 14 avril 2025

Faits saillants

- **Vers une croissance désormais inférieure à 1,4% suite aux surtaxes douanières américaines**
- **Les 10 millions d'habitants pourraient être franchis dès 2040**
- **Le Conseil fédéral reporte sa décision relative à la réglementation des plateformes numériques**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 17/04	Var. vs 10/04
EUR/CHF	0,9292	- 0,6 %
USD/CHF	0,8166	- 3,5 %
SMI	11 661	+ 3,7 %
Taux 10a	0,430 %	- 5 pb

Macroéconomie

Droits de douane américains : Le Conseil fédéral a évalué les conséquences économiques des récents droits de douane américains sur la Suisse, soulignant qu'un ralentissement de la croissance était désormais fort probable, sans toutefois anticiper un effondrement conjoncturel. Entrés en vigueur entre mars et avril 2025, ces droits visent notamment l'acier, l'aluminium, les voitures et, plus largement, la plupart des importations, avec un surcoût forfaitaire de 10 %. Avec la suspension pour 90 jours des droits additionnels, particulièrement élevés à l'encontre de la Suisse, et l'exemption – à ce stade – des produits pharmaceutiques, le Conseil fédéral prévoit surtout des conséquences indirectes, dues à un ralentissement de la conjoncture mondiale et à la volatilité des marchés financiers et des taux de change (au risque de voir le franc fort finir par pénaliser la compétitivité-prix des exportateurs suisses), conséquence des fortes incertitudes générées par les décisions de l'administration Trump II. Pour le Secrétariat d'Etat à l'économie, la croissance devrait finalement être moins élevée que les 1,4 % précédemment attendus pour 2025 (cf. [Veille économique et financière du 15 au 21 mars](#)). En soutien aux entreprises, même celles touchées indirectement, le Conseil fédéral a officiellement reconnu les nouveaux droits de douane comme un motif valable de recours à la réduction de l'horaire de travail (RHT). Il entend en outre étendre la durée maximale de l'indemnisation à 18 mois au lieu de 12 actuellement.

Démographie : L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié trois scénarii de l'évolution de la population suisse entre 2025 et 2055. Le scénario de référence prévoit que la population helvétique, après avoir dépassé les 9 millions d'habitants en 2024 (cf. [Veille économique et financière du 28 mars au 4 avril](#)), atteigne environ 10 millions en 2040, puis 10,5 millions en 2050. A partir de 2035, l'OFS s'attend à un accroissement naturel négatif, la croissance de la population étant alors exclusivement liée à l'immigration. L'expansion du nombre d'habitants en Suisse dépendrait alors fortement de la conjoncture économique du pays, ainsi que des choix de politiques migratoires, dans un contexte de défiance vis-à-vis de l'immigration, en particulier extra-européenne. Par ailleurs, le vieillissement

rapide de la population devrait se poursuivre dans les années à venir. Les cantons proches de Zürich et Genève sont ceux dont les habitants augmenteraient le plus, d'après les prévisions.

Commerce extérieur : Au 1^{er} trimestre, le commerce extérieur de la Suisse a atteint des niveaux records : les exportations ont en effet dépassé pour la première fois les 74 Mds CHF sur trois mois (+3,6 %), soutenues par le secteur chimie-pharma, particulièrement dynamique, et par une forte hausse des ventes vers les États-Unis (+17,4 %), pendant que les importations atteignaient un sommet historique de 60,5 Mds (+5,9 %), avec une progression générale de tous les secteurs. Le solde commercial a affiché un excédent de 13,7 Mds CHF, légèrement en baisse par rapport au trimestre précédent. Les exportations vers les États-Unis ont particulièrement bondi en mars (+84,6 % par rapport au mois précédent), reflétant l'anticipation des mesures douanières américaines restrictives. En revanche, les exportations vers la Chine ont continué de fléchir (-1,1 %). Les ventes vers la France ont crû de +3,1% et les imports depuis l'Hexagone de +8,7 %.

ALE Suisse-Malaisie : La Suisse a conclu le 11 avril dernier un accord de libre-échange (ALE) avec la Malaisie dans le cadre de l'AELE. Il s'agit de son 40^{ème} ALE. Négocié depuis 2014 et attendu pour signature en juin, il prévoit que les pays de l'AELE s'engagent à maintenir l'élimination des droits de douane sur l'importation de biens industriels, y compris les poissons et autres produits de la mer, originaires de Malaisie. Cette dernière est tenue de son côté d'éliminer les droits de douane sur la quasi-totalité des produits industriels originaires des pays de l'AELE dans un délai maximum de dix ans à compter de l'entrée en vigueur du texte. Les deux parties se sont également engagées à améliorer l'accès à leurs marchés respectifs pour les produits agricoles. Cet ALE est le premier de l'AELE conclu avec un pays asiatique à prévoir des accès réciproques aux marchés publics. En 2023, les échanges commerciaux (hors or) entre la Suisse et la Malaisie ont atteint 1,4 Md CHF. Les marchandises helvétiques les plus exportées en Malaisie, hors métaux précieux, étaient les produits immunologiques, les médicaments, les pièces de robinetterie, les montres-bracelets et les systèmes de fabrication de semi-conducteurs.

Secteur financier

Marché des changes : Si la Banque nationale suisse (BNS) dispose de la possibilité d'intervenir sur le marché des changes pour lutter contre les risques de déflation conjoncturelle et la cherté du franc, une grande partie des analystes considère qu'elle ne mobilisera probablement pas cet outil (sauf en cas de scénario extrême), au contraire des années passées. En effet, une telle décision pourrait conduire l'administration américaine à accuser à nouveau la Suisse de manipulation de devises, ce qui pèserait forcément dans les négociations à venir. La presse et les économistes ont ainsi fait part ces derniers jours de leur inquiétude quant à la capacité de la BNS à lutter efficacement contre l'appréciation du franc, sachant qu'elle ressent aussi fortement les effets de la perte de valeur du dollar ; selon la Banque cantonale de Saint-Gall, les réserves de la BNS auraient en effet perdu 25 Mds CHF depuis le début de l'année, en lien avec la dépréciation marquée et rapide de la devise américaine. Cette forte baisse contraint la BNS à renoncer pour le moment à distribuer des fonds aux cantons et à la Confédération.

Dettes américaine : Selon les données du Trésor américain, la Suisse détiendrait 340 Mds USD de dette US, la plaçant parmi les 10 premiers créanciers des États-Unis (les premiers étant la Chine et le Japon). Si cela pouvait, théoriquement, constituer un levier dans les négociations commerciales avec Washington, en pratique, cette influence devrait rester limitée dans la mesure où la Banque nationale suisse (BNS), qui détient une large partie de cette dette, est indépendante. Les autorités suisses ne pourraient donc pas décider de façon unilatérale de vendre des bons du Trésor américain.

Secteurs non financiers

Plateformes numériques : Le Conseil fédéral a choisi de reporter sa prise de décision concernant la réglementation des plateformes numériques, initialement à l'ordre du jour de sa séance du 16 avril. Cette réglementation, dont l'élaboration a débuté il y a deux ans, doit encadrer les activités des plateformes numériques en Suisse, en s'inspirant du règlement européen en la matière, le « Digital Services Act », entré en vigueur en 2022. Les réactions de la classe politique sont diverses, certains considérant que ce délai supplémentaire va à l'encontre des valeurs démocratiques suisses. Le Conseil fédéral n'a pas commenté ce choix de report, dont la presse note cependant la cohérence avec la voie de la négociation prise vis-à-vis des Etats-Unis, à la suite des annonces sur les tarifs douaniers du 2 avril.

Aide publique au développement : En 2024, l'aide publique au développement (APD) de la Suisse s'est élevée à 4,05 Mds CHF, soit 0,51 % du revenu national brut (RNB). Cela correspond à une baisse de 636 M CHF par rapport à 2023, année marquée par les efforts pour répondre aux besoins liés à la guerre en Ukraine, au conflit au Proche-Orient ainsi que par des coûts liés à l'asile particulièrement élevés. Le taux APD/RNB avait alors atteint un point « haut » de 0,60 %. Au niveau international, selon l'OCDE, la Suisse se classe 8^{ème} parmi les 32 membres du Comité d'aide au développement, soit le même rang qu'en 2023.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a décidé, le 16 avril, d'allouer une contribution totale de près de 250 M CHF pour soutenir les opérations des trois principaux partenaires humanitaires de la Suisse pour 2025 et 2026. Cette enveloppe bénéficiera au Programme Alimentaire Mondial (PAM), au Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (HCR) et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ces contributions font partie du budget 2025-2028 de la coopération internationale suisse, visant à répondre à l'augmentation des besoins humanitaires mondiaux, dans un contexte géopolitique tendu.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Hortense BIARD

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.